

Ce que cache la réduction du quotient familial, c'est l'attaque de la carrière des femmes...

Le quotient familial a une vertu simple : garantir l'équité devant l'impôt. A revenu égal, un couple avec ou sans enfant n'a pas le même niveau de vie. Or, plus le nombre d'enfants est élevé, plus l'écart se creuse. Baisser le quotient est donc d'autant plus injuste, car plus les familles auront d'enfants, plus elles seront pénalisées. Pourtant, ce sont bien ces familles qui, dans un pays où l'on défend coûte que coûte un système de retraites par répartition, vont contribuer à sa survie.

Mais le plus grave dans cette solution retenue par le gouvernement, c'est l'impact sur la carrière des femmes. Depuis plusieurs années, tous les observateurs, tous les chiffres le disent : le plafond de verre est une réalité. En d'autres termes, la progression des carrières des femmes est directement impactée par l'arrivée des enfants et l'accès aux postes à responsabilité est stoppé. Cette réforme va inéluctablement renforcer cette situation. Ce ne sont pas les grands discours de la Ministre en charge du droit des femmes qui changeront cet état de fait.

Le calcul sera vite fait : soit nous aurons, comme dans de nombreux pays, des femmes qui choisiront une carrière professionnelle et qui alors ne feront pas d'enfant, soit elles choisiront de construire une famille et abandonneront leur évolution de carrière. Où est la cohérence d'un gouvernement qui, dans tous les textes soumis au Parlement, intègre une obligation de parité ? Où est la logique, quand on sait aussi que le coût d'une place en crèche est plus élevé pour les familles dont les deux parents travaillent ?

Le constat est simple : les socialistes sont encore une fois dans une logique d'assistanat. Plutôt que de favoriser l'autonomie des femmes, ils font le choix de les enfermer dans un rôle archaïque : restez à la maison et occupez-vous de vos enfants, la société paiera !

Cette régression est dramatique. On ne peut pas souhaiter que nos filles fassent des études, accèdent à tous les métiers et dans le même temps, que notre société pénalise à outrance les couples qui ont choisi de travailler à deux et d'avoir des enfants !

Françoise Guégot, Députée de Seine-Maritime  
Valérie Boyer, Députée des Bouches-du-Rhône  
Laure de la Raudière, Députée d'Eure-et-Loir  
Mariane Dubois, Députée du Loiret  
Virginie Duby-Muller, Députée de Haute-Savoie  
Marie-Louise Fort, Députée de l'Yonne  
Annie Genevard, Députée du Doubs  
Anne Grommerch, Députée de la Moselle  
Arlette Grosskost, Députée du Haut-Rhin  
Nathalie Kosciusko-Morizet, Députée de l'Essonne  
Isabelle le Callennec, Députée d'Ille-et-Vilaine  
Geneviève Levy, Députée du Var  
Véronique Louwagie, Députée de l'Orne  
Dominique Nachury, Députée du Rhône  
Valérie Pécresse, Députée des Yvelines  
Marie-Jo Zimmerman, Députée de la Moselle